



UNION SNUI - SUD Trésor Solidaires

BOITE 29 - 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16
union@snuisudtresor.fr snuisudtresor.fr

Paris juin 2010

MOUVEMENT DEFINITIF DES CSC3, CSC4 ET INSPECTEURS DEPARTEMENTAUX 2010/2011.

AFFECTATION DES RESPONSABLES DE SIP ET DE PRS

CAP du 09 juin 2010

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

I – La situation sociale :

La situation sociale continue de se dégrader et les derniers conflits sociaux sont là pour en témoigner que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Rappelons que la mobilisation reste particulièrement forte : 40% de grévistes à la DGFIP le 23 mars 2010, et à nouveau près de 40 % des agents en grève le 27 mai en pleine campagne d'impôt sur le revenu.

Plus que jamais le malaise est persistant. Les sujets de mécontentement sont durables et demeurent des priorités revendicatives absolues :

→ les suppressions d'emplois : 18 000 emplois supprimés à la DGFIP en 10 ans. Pour cette seule année, ce sont 2 569 emplois qui ont disparu, soit l'équivalent de la DDFiP de Seine Saint Denis ! Une direction entière rayée de la carte alors que la DGFIP a récupéré des missions supplémentaires stratégiques et que les gains de productivité liés à l'informatique sont bien derrière nous.

→ les conditions de travail : l'individualisation croissante de la gestion des agents, la forte pression liée aux indicateurs, le non remplacement de deux départs à la retraite sur trois, ne permettent plus d'assurer les missions dans des conditions normales et génèrent un stress au travail qui devient insupportable.

→ le pouvoir d'achat : la technicité augmente, mais la rémunération des agents ne suit toujours pas malgré les engagements pris par le président de la République.

→ les retraites : après avoir valorisé le slogan « travailler plus pour gagner plus » le gouvernement le décline désormais autour de « travailler plus longtemps pour cotiser plus ». Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, l'allongement de la durée de cotisation, le report de l'âge d'ouverture du droit à la retraite ne sont pas acceptables, tout comme les intentions du gouvernement de changer de salaire de référence servant au calcul du montant des pensions des fonctionnaires.

Les orientations du gouvernement dans ces domaines ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales. Il méprise les réactions des salariés en écartant toute idée d'un véritable débat.

Pour l'Union rien n'est joué. Elle appelle à la mobilisation de tous les salariés du public comme du privé pour la nouvelle journée d'action du 24 juin.

II - La DGFIP :

La mise en place de la DGFIP se poursuit toujours dans des conditions laborieuses.

Les réunions dans le cadre de l'élaboration du DOS, ont été l'occasion d'exprimer la multiplicité des problèmes que rencontrent les services dans le cadre de la fusion.

Les multiples réunions de cadres aux intitulés les plus exotiques (séminaires, conventions, comités stratégiques, collèges départementaux, réunions métiers) ne sont que des opérations de communication imposées par la direction générale pour laisser croire que les cadres sont réellement associés au niveau local dans la mise en place de la DGFIP. Ces réunions alibis dispendieuses ne leurrent personne.

La mise en place à marche forcée des SIP, réforme emblématique de la DGFIP voulue par le Président de la République, mobilise tous les moyens disponibles, y compris au détriment des autres services, pour faire croire notamment dans la période sensible de la campagne IR, que tout fonctionne de manière satisfaisante. Mais derrière la vitrine, la réalité vécue par les agents est toute autre.

III – Les conditions de travail

Après avoir été sous les feux des projecteurs lors de la mise en place de la filière professionnelle, les agents et les cadres des SIE ont le sentiment de ne plus faire partie des préoccupations de la DG. Pourtant leurs conditions de travail ont continué de se dégrader depuis la mise en place de 2004/2005 : transfert du recouvrement de l'IS sans moyen supplémentaire, mise en place du plan de relance de l'économie, remboursement des crédits de TVA dans le délai d'un mois, création du statut de l'auto entrepreneur, ...

Ajoutons au tableau les nombreuses difficultés liées à la mise en place de GESPRO, à la suppression de la taxe professionnelle et à l'instauration de la contribution économique territoriale (CET), aux critiques, voire à la colère, des professionnels à la suite des dysfonctionnements consécutifs aux modifications apportées au système des téléprocédures. Ce qui n'a pas empêché les suppressions d'emplois !

S'agissant des SIP, la situation n'est guère plus enviable. Après avoir subi le rapprochement CDI CDIF, les agents ont enchaîné le rapprochement DGI CP avec son cortège de contraintes : aménagements immobiliers et travaux en sites occupés, acquisition de connaissances nouvelles, calendriers trop serrés,

Aucun service aujourd'hui n'est épargné par la multiplicité des réformes engagées, les contraintes qu'elles supposent et leur rythme trop rapide.

L'Union dénonce le contraste saisissant entre la réalité vécue par les agents dans les services telle que l'on vient de la décrire et le discours rose pastel tenu par le DG dans ses différentes communications.

IV – La situation des IDEP :

Les conséquences du GT

Suite à l'interclassement, l'Union ne peut que déplorer que l'administration n'ait pas donné, en séance, une suite favorable aux propositions de promotion sur place formulées par les OS. Nous attendons l'arbitrage de M. Rambal.

La prime à la performance

Comme les années précédentes, l'Union dénonce les dérives de la PALP, cette prime qui génère plus d'insatisfaction que de motivation. Par ailleurs, elle n'existe pas dans l'ex-DGCP.

Avez-vous des informations concernant ce point particulier ?

Les postes non pourvus (gels et vacances)

L'existence d'un nombre extrêmement important de postes vacants outre qu'elle perturbe le fonctionnement normal des services, impacte négativement l'élaboration du mouvement (manque de visibilité pour la gestion des cadres). Pour l'Union, l'administration doit trouver les moyens de rendre plus attractif le grade d'IDEP.

Les règles de gestion

L'Union rappelle ses revendications pour :

- une affectation la plus fine possible en CAP nationale (au poste pour les comptables et à la résidence pour les non comptables)
- une plus grande transparence dans l'élaboration du mouvement local et une meilleure concertation entre les directeurs et leurs cadres. C'était d'ailleurs l'ambition affichée de l'administration lorsqu'elle a procédé à cette déréglementation.
- un délai de séjour ramené à un an (au lieu de deux actuellement). Rappelons que ce délai imposé aux agents dans le cadre du pré-mouvement ne trouve pas à s'appliquer lorsqu'il s'agit du mouvement définitif au niveau local. Ce qui démontre bien son inutilité quant au fonctionnement des services.

Nous rappelons que le bon fonctionnement de la CAP nécessite que les fiches de vœux soient transmises en temps utile avec l'avis circonstancié du directeur.

L'Union tient à remercier le personnel de RH-1B pour sa disponibilité et la qualité de sa collaboration.

COMPTE RENDU

Le président a reconnu le grand professionnalisme des agents de la DGFIP dans l'exercice de leurs missions. L'Union a réagi en dénonçant les difficultés rencontrées par les services pour maintenir celui-ci du fait des suppressions d'effectifs et des restructurations permanentes.

L'Union a souligné que les « simplifications » destinées à alléger les tâches ne constituaient pas une réponse aux suppressions d'emplois car elles ne sont pas perceptibles pour les agents et les cadres (suppression de la TP remplacée par la CET, téléprocédures et incurie de l'assistance Toscane, GESPRO...).

La DG s'est félicitée que le calendrier de mise en place des SIP ait été respecté.

A ce satisfecit, l'Union a rétorqué que cette mise en place a été faite à marche forcée sans avoir laissé le temps aux services de digérer la réforme CDI/CDIF (la DG oublie que

beaucoup de sites avaient déjà mis en place cette réforme avant l'arrêt prononcé par M. PARINI).

L'Union a dénoncé les conditions d'accueil des usagers lors de la campagne IR, les surcharges de travail des collègues des centres mais aussi celles des collègues des trésoreries locales qui ont dû gérer un afflux de contribuables dans le cadre du GFU.

Pour E. Barbier, les nouveaux statuts rendront plus attractive la carrière des futurs IDIV par rapport aux actuels IDEP (gain indiciaire important en début de carrière, indice de fin de carrière porté de 966 à 985, indice sommital atteint plus rapidement qu'actuellement...).

Pour l'Union, l'attractivité ne se limite pas à l'aspect pécuniaire mais dépend aussi des règles d'affectation, des moyens donnés à l'exercice des missions et des conditions de travail.

Le problème du positionnement des adjoints dans les SIP a été rappelé. Une note sur le sujet est en cours de diffusion.

Les OS ont également souligné qu'avec la mise en place des DRDFiP, l'animation du réseau comptable assurée traditionnellement par les responsables de SIEC (ex RD) s'est diluée dans l'organigramme de celles-ci, laissant les chefs de postes désormais livrés à eux-mêmes.

Sur le mouvement, l'Union constate une nouvelle fois que certaines directions s'exonèrent de formuler des avis et que d'autres ne les communiquent pas aux intéressés et aux représentants des personnels élus en CAP.

Il est inadmissible qu'après plusieurs années cela ne soit pas encore effectué de manière systématique malgré nos demandes réitérées. Le président s'est engagé à faire le nécessaire auprès des directeurs.

L'Union, qui était favorable aux mutations et aux nominations prononcées à titre individuel, a néanmoins voté contre les projets pour les raisons exposées dans la déclaration liminaire.